

Bastia le 5 mai 2020

## **APPEL :** **Ne rouvrez pas le 11 Mai !**

**Objet : Courrier commun adressé par la Fédération CGT des personnels Territoriaux de Corse et la CGT Educ'action Corse.**



Monsieur le Président de l'exécutif de Corse, Monsieur le Président de la CDC, Mme la conseillère en charge de l'enseignement, Mesdames et Messieurs les Conseillers Territoriaux, Mesdames et Messieurs les Maires de Corse,

Nos syndicats CGT constatent l'impossibilité de mettre en œuvre les mesures de sécurité nécessaires des établissements scolaires et de petite enfance dont vous avez la responsabilité.

**Par conséquent, nous vous appelons à ne pas rouvrir ces structures d'accueil.**

Les Unions départementales des syndicats CGT de Corse soutiennent ce courrier et cette demande qui s'inscrit dans la position de notre confédération œuvrant pour un report d'ouverture des établissements scolaires en septembre avec un plan précis et débattu avec l'ensemble des acteurs dont les personnels et leurs représentants.

Une position d'autant plus juste que la présentation du plan national de déconfinement par le Premier Ministre à l'assemblée nationale n'apporte aucun élément nouveau. Il confirme, au contraire, une navigation à vue sous forme de « ligne de crête » à gérer ENTRE la poursuite consentie de la pandémie ET la reprise de l'activité « quoi qu'il en coûte » pour la santé et la vie des 3000 nouveaux cas par jour à ne pas dépasser ! Parlons-nous encore d'êtres humains ??

**Cette annonce floue et ambiguë sur la date de réouverture des collèges et lycées, en contradiction complète avec les recommandations formulées par l'académie de médecine et d'autres instances scientifiques est loin de remettre de la CONFIANCE et ajoute de l'angoisse par son obstination. Rouvrir les écoles maternelles et primaires ne consiste qu'à en faire de véritables laboratoires expérimentaux pour les enfants, les personnels et cela au mépris de la priorité que doit être leur santé. Il les place avec les collectivités locales face à une lourde responsabilité de mise en danger de la communauté éducative et des familles et montre manifestement son ignorance sur ce qu'est la réalité quotidienne du travail effectué dans le milieu scolaire.**

**Ainsi à l'école, les préconisations du groupe de travail relatives aux modalités du retour des élèves en classe indiquent lucidement qu'« il semble impossible de faire respecter les gestes barrières par les plus petits, qui ont besoin de contacts ».** Ces contacts prodigués aux plus petits sont parfois des plus basiques, pouvant être de l'ordre de l'affectif et du soin, mais qu'un masque ou qu'une distanciation sociale briseront. Ces contacts sont aussi indispensables pour les plus grands qui, au collège ou au lycée, ont aussi leurs fragilités et sont en attente de soutien, d'encouragements et de proximité indispensables pour instaurer un lien et un climat propice aux apprentissages et à l'acquisition effective de savoirs.

**Non, l'Éducation Nationale n'est pas qu'une simple garderie !**

Mesurez-vous ensuite les conséquences dans vos établissements lors du déconfinement ? Nous attirons votre attention sur le fait qu'avant la mise en place du confinement au lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois,

seul établissement où une étude a été menée par l'Institut Pasteur, le Covid-19 avait touché 38% des lycéens, 43% des enseignants et 59% des personnels de l'établissement scolaire.

**Nous vous rappelons aussi que la première victime du covid 19 en France était un professeur de l'Oise d'un collège de Crépy-en-Valois et qu'une personne sur quatre y a été contaminée.**

**Ainsi, chaque école, chaque collège et chaque lycée de notre région peut rapidement se transformer en nouveau foyer de l'épidémie.** Croyez-vous disposer des moyens à la hauteur du danger pour y faire face ?

- De son côté, le Conseil Exécutif, la CDC et les Mairies pourront-ils assurer des classes de douze élèves ?
- Est-ce que tous les Maires auront réunis leur CHSCT ?
- Est-ce que les centres de gestions dont dépendent les petites communes auront réunis lui aussi le CHSCT et communiqué les prérogatives à mettre en place par les Maires ?
- Le parc de bus pourrait-il assurer les transports en toute sécurité ?
- Comment feront les parents, y compris les personnels et enseignants, qui eux aussi ont des enfants ?

Tout ce chamboulement pour 8 à 12 jours d'école pour les enfants et, en priorité, les plus petits non autonomes. Cela démontre bien que ce n'est pas la lutte contre les inégalités qui est ici l'objectif, mais celui de renvoyer le plus rapidement les parents au travail !

Nombre de vos collègues élu-es, partout en France, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne participeraient pas à la propagation du virus et à la mise en danger des enfants, de leur famille et des personnels. Sans oublier les personnels soignants des hôpitaux de Corse qui paient un lourd tribut à la maladie.

**Selon l'ARS, en Corse**, déjà 66 personnes sont malheureusement décédées, des centaines d'autres hospitalisées. Le déconfinement en milieu scolaire risque potentiellement de rendre la seconde vague de contaminations incontrôlable.

Voilà pourquoi, la CGT Région Corse, vous appelle à rejoindre vos collègues élu-es qui ont déjà pris la décision en tant que garants de la sécurité des citoyens et de l'intérêt général à ne pas rouvrir le 11 Mai !

**En Corse, les militant-es CGT qui œuvrent dans ces domaines, ont été consultés** et sont unanimes sur la grande dangerosité de ce projet, avec de nombreuses interpellations de nos équipes par les personnels des écoles et des crèches, d'autant plus que les médecins et chercheurs s'inquiètent maintenant d'une éventuelle forme grave de développement propre aux enfants.

Prenant en compte l'évolution de l'actualité, nous pointons les questions suivantes qui viennent compléter le courrier cité en objet :

**Quelle responsabilité y compris pénale pourrait avoir nos élus ?**

**Quelle sera la responsabilité y compris pénale des enseignants et personnels qui n'auraient pas réussi à faire respecter les mesures de protection par les enfants ?**

Ne pourriez-vous pas proposer d'autres pistes, en particulier pour les enfants les plus défavorisés qui vivent la triple peine du confinement, de la difficulté de suivre les cours en ligne et de la précarité ?

La mobilisation de moyens et de personnels pour des activités de plein air, voire de séjours organisés seraient plus humainement efficace tout en étant plus propice au respect des règles de protection. La question d'une aide individualisée de rattrapage pourrait s'envisager également dans ce cadre moins anxiogène pour tous.

Sachant pouvoir compter sur votre écoute et votre engagement, nous affirmons également que les revendications portées par la CGT ne sont pas confinées et sont encore plus d'actualité aujourd'hui sur tous les sujets.

Pour l' UD CGT Haute Corse  
Charles Casabianca.

Pour l' UD CGT de Corse du Sud.  
Patrice Bossart

Pour la CGT des TERRITORIAUX CORSE.  
Louis Tomeï



**La Sécu, OUI !**

**La prévention, OUI !**

**Le flicage, le traçage, NON !**



**Voilà le retour d'un gouvernement d'amateurs qui ne sait plus où positionner ses pions !**

Le gouvernement met en place des « brigades » pour tracer les malades du COVID- 19 ainsi que les personnes ayant été en contact avec eux. Cette mission est confiée à la Sécurité sociale, par le biais de la branche maladie, avec les médecins de ville et les organes sanitaires du département.

Faute de moyens, et en l'absence de dépistages pour l'ensemble de la population, ce gouvernement base sa politique de déconfinement sur la réparation et profite de cette crise sanitaire pour constituer un fichier nominatif de données médicales.

**C'est inacceptable !**

**LA MISSION DE L'ASSURANCE MALADIE N'EST PAS DE FLIQUER LES CITOYENS !**

La véritable mission de nos organismes est de mettre en place la prévention qui pourrait se traduire par un dépistage massif dans des lieux dédiés comme, par exemple, les Centres d'Examen de Santé et le maintien du confinement en attente de tests.

**C'est un passage en force orchestré par un gouvernement qui n'a pas anticipé le déconfinement et a géré cette crise sanitaire en bricolant des solutions.**

Alors que les organisations syndicales sont écartées de toutes négociations sur le sujet, après le personnel de santé, c'est au tour des salariés de la Sécurité sociale d'être mis devant le fait accompli, dans l'urgence et la précipitation, sans préparation.

Le gouvernement claque des doigts, le directeur général de la CNAM, à sa plus grande joie, s'exécute sans se préoccuper des moyens humains et financiers nécessaires pour remplir une telle mission.

Depuis des années la branche maladie, comme l'hôpital public, subit des restrictions budgétaires qui ont entraîné des fermetures d'organismes et la suppression de milliers d'emplois au sein de la Sécurité sociale.

Face à l'absence d'embauches et au non remplacement des départs à la retraite, le personnel de la Sécurité sociale, sous pression, est continuellement confronté à une charge de travail qui ne cesse d'augmenter.

Et là, à coup d'ordonnances, le gouvernement exige, dans les 10 jours, la mobilisation d'environ 4 000 ETP de la Sécurité sociale pour exécuter une nouvelle mission inventée dans l'urgence.

Les salariés de la Sécurité sociale n'ont pas à traiter des situations qui relèvent du secret médical. Ils n'ont pas à contribuer à la constitution de fichiers de données médicales particulièrement sensibles sur les assurés, de surcroît pour informer d'autres partenaires institutionnels et d'autres assurés.

Encore une fois, le personnel est méprisé par nos directions et ceux qui nous gouvernent, en exigeant qu'il soit corvéable à merci, 7 jours sur 7 de 8 heures à 19 heures en agitant une carotte financière avec les heures supplémentaires (éligibles à une réduction de cotisations sociales !!!)

**C'EST INACCEPTABLE !**

**LA CGT REFUSE LE TRAÇAGE DE LA POPULATION !**

La crise sanitaire ne doit pas être le prétexte à de nouveaux reculs sociaux.

**NON au travail du dimanche, NON au travail du samedi !**

**NON aux heures supplémentaires !**

Si toutefois, un tel dispositif doit se mettre en place, la CGT a son mot à dire sur les conditions de travail des salariés et revendique :

- Le volontariat et uniquement le volontariat, - Le télétravail plutôt qu'en présentiel durant la crise sanitaire,
- Pas de travail le samedi et le dimanche, - Une sécurisation juridique des personnels quant à la transmission des données sensibles (statut public, assermentation, etc), - La Sécurité sociale ne doit pas financer ce dispositif sur son budget - L'embauche de personnel afin d'assurer la poursuite des missions de service public, - Il n'est pas question que les salariés effectuent cette mission tout en continuant leur activité habituelle, - Suppression du fichier créé dès la fin de la crise sanitaire.

**La Sécurité sociale démontre aujourd'hui, une fois de plus, son rôle majeur dans la protection sociale solidaire. Il est temps de la reconquérir pour créer la Sécurité sociale du 21<sup>e</sup> siècle !**



Bonjour,

Pendant que les braves gens s'inquiètent pour leur santé et celle de leurs proches à l'approche du dé-confinement, les sénateurs de **LRM** et de **Droite** (*au passage notons qu'ils sont tous des amis intimes du MEDEF*) téléguidés par le gouvernement, viennent de voter en Commission des Lois, une amnistie partielle pour **tous les élus, les ministres, les employeurs et des fonctionnaires quand ils auront pris certaines décisions ayant conduit à la contamination de personnes depuis l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire décrété le 23 mars dernier!**

Devant le nombre important de plaintes déposées et craignant eux aussi d'être trainés en justice, ces "vertueux" représentants du Peuple ont pris la décision de fermer par anticipation la porte à toutes les procédures judiciaires en cours ou à venir. Que l'on vienne ensuite nous expliquer la démocratie, l'état de droit, l'égalité des citoyens et blablabla !!!

J-P B.

## Le scandale d'État des respirateurs « Macron »

5 mai 2020 | Mise à jour le 6 mai 2020

Par [Patrick Chesnet](#)

Poissy, 22 Avril 2020 : À l'intérieur de l'usine PSA de Poissy, dans la partie réservée au partenariat avec Air Liquide, les employés volontaires assemblent la partie mécanique des respirateurs.



Après les masques, voici qu'un nouveau pavé tombe dans le marécage de l'action gouvernementale face à l'épidémie de Covid-19. Cette fois-ci autour des 10 000 respirateurs commandés par le gouvernement pour équiper les salles de réanimation. Déjà obsolètes avant d'être livrés.

Questionnements sur la fourniture des masques, inutiles au début de l'épidémie de Covid-19 et désormais quasi obligatoires, manque de lits de réanimation bien équipés, résultat de la casse des services publics, notamment de la santé, depuis des décennies, insuffisance de matériel médical de pointe en tout genre pour cause de délocalisation de la production alors que la gestion gouvernementale de la crise sanitaire a tout du fiasco voire de l'incompétence, le président Macron annonçait, le 31 mars, la création d'un « consortium français autour d'Air Liquide, réunissant Valéo, Schneider Electric et PSA ».

Un bel exemple d'unité nationale industrielle capable de produire « *d'ici mi-mai 10 000 respirateurs* », lesquels sont censés équiper les lits de réanimation supplémentaires promis quelques jours auparavant par le ministre de la Santé, Olivier Véran.

Las, cette belle annonce destinée à redorer quelque peu l'image gouvernementale fait encore long feu. C'est que les respirateurs en question, 8 500 Osiris 3 et 1 500 Monnal T60, ne seraient pas tout à fait, et c'est un euphémisme, ceux que les médecins réanimateurs attendaient.

## Matériel inadapté

Les preuves sont dans le catalogue [Catalogue des respirateurs Air Liquide](#)

L'inadéquation des respirateurs commandés par le ministère de la Santé est avérée par la consultation du catalogue d'Air Liquide dès le sommaire en page 3 du PDF, puis en pages 20 et 26 de présentation des modèles Monnal T60 et Osiris.

*« Ces respirateurs sont des respirateurs que l'on utilise pour le transport, de manière transitoire aux urgences pour transporter un patient d'un service de réanimation vers un autre service, mais ce sont des modèles anciens complètement inadaptés pour prendre en charge des patients comme ceux atteints par la maladie du Covid-19 qui ont*

*besoin de respirateurs ayant des possibilités de réglage beaucoup plus précis »,* précise Christophe Prudhomme, médecin urgentiste et membre de la commission exécutive de la fédération Santé et action sociale de la CGT.

*« Ça reste des respirateurs de transport pour la ventilation du patient pendant un temps limité avant qu'on le mette à ventiler avec un respirateur de qualité. »*



« C'est écrit noir sur blanc sur le site d'Air Liquide », revient Jérôme Flament, secrétaire général CGT Air Liquide Région parisienne. « Les Osiris 3 sont vendus pour être des respirateurs de transport et pareil pour les Monnal T60, un peu plus évolués. Ce ne sont pas des respirateurs conçus pour de la salle de réanimation longue durée, ça, c'est clair. Ce qui a été fabriqué n'est donc pas utilisable au sens où on l'entend en réanimation lourde. »

## « Scandale d'État »

Et la CGT des groupe industriels concernés, elle aussi réunie en « consortium syndical », de demander quelques explications, évoquant même un « scandale d'État ».

C'est que, en plus de leur médiocrité technique par rapport à la demande des hôpitaux, médiocrité d'ailleurs reconnue par Olivier Véran lui-même qui, dans un communiqué publié le 23 avril, admettait que « les 8 500 respirateurs Osiris sont des respirateurs d'urgence et de transport », leur coût atteint les 25,5 millions d'euros, auxquels viennent s'ajouter 4,5 millions d'euros pour les Monnal T60, soit la bagatelle de 30 millions d'euros en tout. Payés par l'État. Donc, le contribuable.

« Des sociétés comme Air Liquide ou Schneider Electric auraient pu investir 30 millions chacune. Cela ne les aurait fait pas boiter et on aurait des produits dignes de ce nom », regrette Fabrice Naud, secrétaire général adjoint CGT Schneider Electric, qui constate amèrement que les seuls effets positifs de ce « gaspillage d'argent » auront été « un gros coup de communication et de publicité » pour le gouvernement et ces entreprises « qui ont vu leur cours grimper en Bourse à la suite de cette annonce ».

## Une revendication du Medef satisfaite au passage

Reste que ce n'est pas là la seule interrogation des syndicalistes. Car pour parvenir à relever ce défi, si les industriels ont certes mis leurs compétences en commun, Schneider Electric apportant « sa compétence en méthodes de production », Valéo se chargeant de la « tuyauterie » pendant que PSA assemble le module central, le tout étant « certifié par Air Liquide », ils ont aussi « partagé » certains de leurs employés.

« Avec ce consortium, ils ont créé une espèce de truc qui est une revendication du Medef : pouvoir ouvrir des postes interentreprises. Il ne faudrait pas que cela s'étende et devienne une habitude », s'inquiète Jérôme Flament. « C'est le rêve des patrons depuis très longtemps de libéraliser et d'ubériser le travail. Comment définir demain les branches, les conventions collectives, les classifications, les salaires, les compétences ? »

Et le représentant du collectif syndical de promettre de « rester vigilants sur la suite des opérations jusqu'à la livraison complète des appareils ». Surtout, de « démarrer un travail de réflexion et de propositions politiques et économiques sur la question de l'industrie de santé ». Travail plus que nécessaire selon Jérôme Flament. « Dans une logique de profits maximum on ne peut que faire des choix qui sont au détriment du bon sens. » L'actualité lui donne raison.

Suivez la NVO sur [Facebook](#) • [Twitter](#) • [Instagram](#)

[Suivez toutes les informations sur la crise sanitaire](#)  Abonnez-vous à la [newsletter de la NVO](#)



## Les rapaces

Dans les années 1920, **Eric Von Stroheim cinéaste allemand**, a réalisé sous le titre « les rapaces » un film fleuve (8 heures !) dénonçant la cupidité, la haine et la veulerie qui sévissaient dans une Allemagne plongée dans une crise sociale sans précédent. Or ce film pourrait tout aussi bien être un écho, très actuel, des comportements de certains individus véritables rapaces et profiteurs modernes.

### Deux exemples pour illustrer ce propos

Malgré le vote de la **loi NOME qui obligeait EDF à vendre un quart de sa production électrique à ses concurrents, et à des prix bien en dessous des prix de marché**, les particuliers n'ont guère quitté leur fournisseur historique. Or, il se trouve que la consommation d'électricité a fortement diminué à la faveur de l'instauration du confinement. Et comme, à la différence des autres énergies, l'électricité ne peut être stockée, les fournisseurs « alternatifs » sont obligés de vendre leurs surplus à prix cassés, à un montant très inférieur à leur prix d'achat. Cette « loi » basique de l'offre et de la demande, tant invoquée comme naturelle, subitement ne leur convient plus.

Qu'à cela ne tienne, ces mastodontes de l'énergie (Total, ENI ...) **ont saisi le Conseil d'État en référé, pour être dispensés d'honorer les contrats d'approvisionnement en électricité nucléaire qu'ils ont souscrit auprès d'EDF ! Bref, ils souhaitent que la justice avalise ce qui peut s'apparenter à du vol.** Bien entendu, le Conseil d'Etat les a déboutés. Et le gouvernement s'est senti obligé de les admonester par la voix d'Elisabeth Borne qui leur a signifié « qu'on ne peut un jour vouloir bénéficier de prix inférieurs à ceux du marché et s'en délier quand le marché se retourne ! ».

**Et l'on pourrait ajouter : tout ça sur le dos des citoyens qui, indirectement, subventionnent les fournisseurs privés par livraison institutionnalisée d'une énergie très bon marché.**

### Le deuxième exemple est une illustration presque caricaturale de la nature de la startup nation macronienne.



**Le déconfinement forcé, la volonté de faire payer la crise aux travailleurs, mais aussi la gestion de la crise sanitaire, ont démontré à l'envie que gouvernement et République en Marche ont touché le fond et parfois jusqu'à l'incompétence. Pourtant le cynisme de ces gens-là n'a pas de limite lorsque des responsables de LREM ont vu dans la crise sanitaire le moyen de s'enrichir.**

Ainsi une tête de la liste soutenue par LREM aux municipales, n'a pas hésité à se faire de l'argent sur le dos des malades et des précaires. **Ce conseiller municipal, en pleine épidémie, a décidé de lancer une startup de masques de protection vendus de 10 à 12 euros pièce !**

**Comble de l'hypocrisie, ou de l'ignominie, ce même élu en Marche lançait le 22 mars un appel aux dons pour distribuer gratuitement des masques.**

Il est à parier que dans la course à l'ignoble, rien ne semble arrêter cette élite autoproclamée à forcer toutes les règles du plus élémentaire respect de la dignité, la leur comme celle des autres.

**Il est urgent de se débarrasser de ces pilleurs en bande organisée !**